

Dakar, le 29 janvier 2020

Bureau historique de l'APF à Dakar sur les pas de Léopold Sédar Senghor

Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est réuni les 28 et 29 janvier 2020 à Dakar à l'invitation de la section sénégalaise et de M. Moustapha Niasse, Président de l'Assemblée nationale du Sénégal.

Cet événement, qui a réuni plus de quarante parlementaires francophones issus de quatre continents, s'est déroulé sous la présidence de M. Amadou Soumahoro, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire et Président de l'APF.

M. Moustapha Niasse a rappelé, dans son discours d'ouverture, que « notre institution interparlementaire a un rôle de premier plan à jouer pour contribuer à la recherche de solutions urgentes et durables ». M. Amadou Soumahoro a appelé de ses vœux « une APF dynamique qui construit et favorise la paix et le développement dans l'espace francophone ».

Après avoir entendu et échangé avec l'Administratrice de l'Organisation internationale de la Francophonie, Mme Catherine Cano, les membres du Bureau ont poursuivi les réflexions en faveur d'une institution plus agile et au fonctionnement plus collégial, afin de renforcer son efficacité.

A l'occasion d'une communication sur le cinquantenaire de la Francophonie, le Secrétaire général parlementaire, M. Jacques Krabal, a notamment invité tous les parlements francophones à paviser leur édifice aux couleurs de la Francophonie.

M. Slim Khalbous, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie, a exposé les nouvelles orientations de l'AUF et a invité les institutions francophones à créer davantage de synergies pour donner plus de lisibilité à la Francophonie institutionnelle.

Par ailleurs, Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal, a rendu visite au Bureau, ce qui est une première pour un chef d'État.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.

M. Sall a tenu à rappeler qu'il accordait une attention toute particulière aux travaux de l'APF, notamment sur la jeunesse et les questions de sécurité au Sahel. A cette occasion, la distinction de Grand-Croix de l'Ordre de la Pléiade lui a été décernée.

Le Bureau a, en outre, adopté un nouveau plan de communication et de modernisation des statuts. Il a demandé à la Commission politique de lui proposer une révision des mécanismes de vigilance démocratique pour mieux accompagner les pays en difficulté.

Par ailleurs, les membres du Bureau ont auditionné Mme Diéh Mandiaye Ba, Présidente de la Commission des lois de l'Assemblée nationale du Sénégal, sur le thème de « l'enregistrement des enfants à l'état civil ».

A également été adoptée une motion, proposée par M. Pierre-André Comte, Président de la section du Jura suisse, sur le rayonnement et la promotion du français dans les slogans de l'espace francophone et lors des prochains Jeux olympiques.

Les parlementaires ont enfin entendu une communication de la délégation marocaine sur la préparation de la 46e Session de l'APF et la 9e édition du Parlement francophone des jeunes, qui se dérouleront au Maroc. La section marocaine a aussi proposé aux parlementaires comme thème du débat général « Démocratie au XXIe siècle : les nouveaux défis »

Ce Bureau, très riche et fécond, a réaffirmé l'objectif d'efficacité et de transparence au service des valeurs de la démocratie.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.